

Claix fait l'impasse sur les logements sociaux : 60 logements sociaux annoncés et seulement 3 construits en 5 ans

44 297 €, c'est le montant que le préfet a prélevé sur le budget de la commune de Claix, pour l'année 2009, au titre du manquement aux objectifs assignés en terme de réalisation de logements sociaux.

Notre commune est la troisième ville de l'Isère qui a le plus manqué à ses engagements.

25% des objectifs atteints, alors que les communes de l'agglomération ont redoublé d'effort, Eybens 393 %, Gières 300 %, Saint Egrève 236%, Varcès 71%, Seyssins 63%, ...

Des dépenses de fonctionnement injustifiées

La Peugeot 407, le modèle toutes options, d'une valeur de 35 700 € de la direction générale des services de la ville, a fait l'objet récemment d'une étude financière par notre groupe d'élus, en voici le résultat ... une dépense annuelle supportée par les contribuables de 15 000 € dont les frais de péages en période estivale s'élèvent à plus de 500 €.

Surprenant ! Pour des déplacements dans la région grenobloise ? Nous avons demandé des explications, le maire nous a confirmé par écrit : « que cette liberté a été autorisée au détenteur de la carte d'autoroute ... ».

Claix : toujours pas d'espoir de haut débit numérique...

Concernant l'Internet très haut débit, France Télécom a une position claire : aucune amélioration sur la commune de Claix n'est envisagée dans l'immédiat. Il ne reste plus à la municipalité qu'à s'engager pour le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ! On pourrait espérer, par exemple, que les 4,5 milliards d'euros du grand emprunt réservés à l'économie numérique faciliteront leur démarche... Mais, le peu d'entrain des élus majoritaires actuels de Claix sur le sujet laisse peu d'espoir à une avancée majeure. Un dossier suivi par Michel SEYLLER.

Scandaleux : des indemnités de fonction attribuées illégalement !

3 conseillers municipaux de la majorité ont perçu pendant 1 an des indemnités d'un montant total de 9 432 € sans que le conseil municipal n'ait approuvé ces sommes, ce qui est illégal.

Quant aux 8 adjoints au maire, ils ont été indemnisés avant même d'avoir eu une délégation, et ont reçu au mois de mars 2008 un trop perçu de 2 317 € !

Nous avons demandé le remboursement de ces sommes. Le maire ayant refusé, une procédure judiciaire a été lancée courant juillet 2009.

Plan local intercommunal de déplacement : sans plan local

La récente enquête de circulation effectuée par un cabinet spécialisé pour le compte de la Mairie (36 000 €) montre l'intérêt d'élaborer un Plan Local de Déplacement (PLD)* pour la commune.

Et pourtant, le conseil municipal du 3 décembre dernier vote un plan local de déplacement « intercommunal » sur le sud grenoblois avec les communes de Varcès, Vif, Saint-Paul de Varcès et Le Gua.

La commune va donc encore consacrer un budget à la réalisation d'une nouvelle étude auprès d'un bureau spécialisé dans le domaine du transport et des déplacements intercommunaux sans travailler préalablement sur les spécificités de transports en local. Y aura-t'il un jour un plan de déplacements pour Claix ?

* Un PLD a pour vocation de réduire le trafic automobile et routier. Il définit les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement dans le périmètre concerné (délib. N°4 - 3/12/09).

Lancement du SCoT de la région urbaine grenobloise : une volonté de concertation



Samedi 28 novembre s'est tenu un séminaire d'élus présidé par Didier

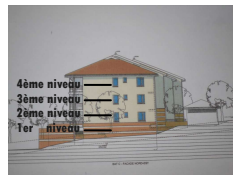
Migaud (président de la Métro) sur la concertation du Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Thierry Lande et Michel Seyller (élus de «Vivre Ensemble à Claix») ont participé à ce séminaire essentiel pour l'avenir de notre territoire.

En effet, ce SCOT, constituera à horizon de 20 ans, le cadre de référence collectif du « vivre ensemble » en termes de déplacements, d'habitat et d'environnement, fondé sur des choix et des priorités partagés. Il nous appartient, tout au long de l'année 2010, de contribuer à cet enjeu majeur pour toute l'agglomération grenobloise. Dès à présent, nous souhaitons que le débat soit le plus participatif et le plus clair possible au sein de notre commune.



Projets immobiliers de la Croix Blanche et de la Balme : des points de désaccord

Depuis quelques mois, le quartier de la Croix blanche, a fait couler beaucoup d'encre. En effet, des riverains, s'opposent farouchement à la construction des 58 logements sur un terrain voisin. Des recours en justice ont été déposés. Pourquoi une telle mobilisation pour un programme immobilier ? Car les immeubles doivent être édifiés sur 3



niveaux et que le permis de construire fait apparaître 4 niveaux. Pour les riverains, c'est un passage en force. Nous avons proposé dès le début de cette affaire une véritable concertation avec un médiateur et les riverains, mais le maire a refusé.

Autre secteur, La Balme, où la grogne monte chez les riverains, qui ont été mis devant le fait accompli, 24 logements vont être construits dans le hameau sans qu'aucun travaux de voirie n'ait été programmés.

Les habitants réclament à juste titre un surdimensionnement de la « rue de la balme » et un aménagement de l'intersection avec le « chemin des cimentiers ».

Thierry LANDE suit avec attention l'évolution de ces dossiers.



agenda

Si vous partagez nos valeurs et nos idées, rejoignez-nous au plus vite!
Nous avons besoin d'unir nos convictions et nos compétences pour vivre autrement à Claix !
Venez nombreux découvrir l'association " Vivre ensemble à Claix "
le lundi 25 janvier à 20h30 à la salle des fêtes du Bourg.
Au centre de Claix, à droite de l'église / Covoiturage recommandé / parking au kiosque du village

Assistante maternelle :
une profession en manque de reconnaissance par la majorité municipale actuelle (page 2)

Projets immobiliers de la Croix Blanche et de la Balme :
des points de désaccord (page 4)

Des indemnités de fonction attribuées illégalement :
scandaleux ! (page 4)

Le magazine des élus de l'opposition et de l'association

Vivre ensemble @ CLAIX N°4 - JANVIER 2010

LES CLAIX DE L'INFO

Dossier : Urbanisme et habitat
Cela peut être différent (page centrale)

agenda

Réunion publique « 2 ans de mandat »
8 mars 2010 à 20h30 Salle des fêtes du Bourg

DES ELUS QUI PROPOSENT et S'IMPOSENT

Exemples de résultats obtenus

Grâce à la mobilisation des élus de «Vivre Ensemble à Claix», à la qualité d'un travail de terrain et de connaissance des dossiers, à l'enthousiasme qui anime chacun d'entre eux, les deux premières années de mandat furent riches de propositions et de réussites.



TAXE D'HABITATION

Dès 2010, des allègements de la taxe d'habitation sont prévus en faveur des contribuables Claixois les plus modestes. Depuis 1980, aucune proposition de réajustement n'avait été faite par la majorité. Nous l'avons fait.



CANTINE ET PERISCOLAIRE

A la rentrée scolaire 2009, les parents d'élèves ont pu constater qu'une toute nouvelle tarification de la restauration scolaire et du périscolaire a été mise en place. Les effets de seuil très importants, que nous avons constatés, ont été levés pour rendre les services municipaux accessibles à chacun, selon ses revenus et sa situation familiale. D'autre part, la municipalité n'a pas augmenté les tarifs pour l'année 2009/2010.

Des mesures que nous avons défendues dès 2008.



ACCÈS À LA CULTURE

Les tarifs d'entrée aux spectacles proposés par la ville n'ont pas été révisés depuis des années. Nous avons souhaité que, dès 2008, une formule de tarifs soit proposée aux familles afin que les parents et les enfants assistent ensemble aux spectacles. Notre proposition a été retenue pour la saison culturelle 2009/2010. Donc, dès à présent, vous pouvez assister en famille aux représentations proposées par la ville au tarif unique de 7 €.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais des assistantes maternelles « RAM » est indispensable tant pour les parents, les enfants et les 70 assistantes maternelles que compte la commune de Claix. C'est un formidable lieu d'écoute, de rencontres, d'aide et d'animation.

Ce service est cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales et la commune de Claix.

Fin 2008, Monsieur l'adjoint au maire aux affaires sociales (B. GUILLAUD) avait annoncé que début 2009 ce service fermerait ses portes car la municipalité arrêterait son financement.

Après quelques semaines de mobilisation des assistantes maternelles, de parents et des élus de l'opposition, le RAM est resté ouvert.

Souhaitons qu'il soit maintenu tout au long de ce mandat.

édito

ESPRIT CRITIQUE MAIS CONSTRUCTIF

Alors que presque deux ans se sont écoulés depuis les dernières élections municipales, il convient, même s'il est un peu tôt pour dresser le « bilan » du maire et de sa majorité, de faire au moins un point d'étape.

Oubliées les promesses de campagne de la majorité ! En revanche, on observe dans notre commune une urbanisation tous azimuts. La mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme, que nous avons toujours contesté, crée une vague de mécontentements.

Aujourd'hui, il n'y a pas un projet envisagé par les promoteurs qui n'ait pas à faire face à un recours déposé par les riverains devant le tribunal administratif ! Les Claixois sont confrontés à des opérations immobilières mal ficelées qui ne respectent pas l'environnement et qui, pour certaines, défigurent les quartiers.

Etre dans l'opposition n'est pas chose aisée, mais nous restons vigilants et garants du bon usage du bien public. Les mauvaises habitudes d'exercice du pouvoir malheureusement enracinées depuis de nombreuses années, constituent un obstacle à la contestation démocratique.

Même si cela n'est pas toujours simple, nous restons des conseillers municipaux sereins. Avec notre farouche volonté de jouer notre rôle d'opposition constructive, nous avons incontestablement obtenu des résultats.

De nombreux exemples dans la présente publication démontrent combien les élus de « Vivre Ensemble à Claix », suivent de très près les enjeux de notre commune, s'informent des dossiers en cours et sont tous très investis dans les instances où ils siègent.

Dans ce numéro des « Claix de l'info », vous trouverez un dossier relatif à « l'urbanisme et à l'habitat durable » à Claix tel que nous l'envisagerions si nous étions majoritaires.



En ce début d'année 2010, chères Claixaises, chers Claixois, chers amis recevez de la part, de l'ensemble des élus du groupe d'opposition et des membres de l'association « Vivre Ensemble à Claix » nos vœux les plus sincères de bonheur, de joie et de santé.

Avec mes plus chaleureuses salutations,
Michel CUARESMA
Conseiller général suppléant - Conseiller municipal

AGIR POUR L'INTERET DE TOUS

Au cœur de l'action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale de Claix est le véritable moteur de la solidarité Claixoise. Être au cœur de l'action sociale, c'est l'engagement qu'ont pris les dix membres du Conseil d'Administration (CA) dont Christine RAGUE au nom de notre groupe d'élus et Henri PETRONE.

Une fois par trimestre, ces deux élus, qui ont une bonne connaissance du terrain social, participent aux réunions du CA qui traitent de l'examen des aides financières des personnes en difficulté sociale et des décisions de gestion et d'administration de la structure.

Création d'une commission municipale d'accessibilité



La pleine intégration de chacun d'entre nous à la vie de la commune passe par une condition essentielle : l'accessibilité.

La loi du 11 février 2005 étend et renforce ce droit pour que la ville, les lieux publics, l'emploi, les loisirs soient ouverts à tous.

Notre groupe d'élus, par la voix de Christine RAGUE, a souhaité la création d'une « commission communale d'accessibilité » conformément à la loi, c'est enfin chose faite depuis le mois de juin dernier.

La municipalité, comme nous l'avons exprimé, doit s'efforcer de favoriser les échanges entre tous les acteurs concernés par le handicap et doit s'engager à porter ses efforts sur : le droit à l'information, le droit aux transports et à la mobilité, le droit à l'accès aux lieux publics, le droit à l'emploi, le droit à l'éducation, le droit à la culture et aux loisirs, le droit à la vie à domicile.

Pour le droit au logement, nous souhaitons qu'un recensement des logements adaptés soit rapidement effectué et que des priorités soient apportées au sein des nouveaux programmes de constructions de logements sociaux.

Enfin le SMIC pour les assistantes maternelles municipales



9 assistantes maternelles sont actuellement salariées de la crèche familiale « L'envolée » (CCAS de Claix).

Elles ont exercé courant juin leur droit de grève. La revendication était simple : être rémunérées au smic horaire légal. Ce qui n'était pas le cas depuis plus de 2 ans.

Notre groupe a défendu avec détermination cette profession en manque de reconnaissance par la majorité municipale actuelle. Nos arguments n'ont été entendus que partiellement : les salaires ont été régularisés avec rétroactivité mais les augmentations annuelles de salaire ont été injustement divisées par deux.

Claix se mobilise pour l'insertion professionnelle

Face à la crise économique et sociale qui frappe durement l'ensemble des Français, nous avons proposé de faciliter l'intégration professionnelle des demandeurs d'emploi par l'inscription d'une clause dans les marchés publics de la ville.

Cette proposition a été retenue par la majorité actuelle.

Thierry LANDE conseiller municipal, membre de la commission d'appel d'offres, nous donne quelques explications sur cette mesure :

« le principe est simple: quand la collectivité lance des marchés publics, par exemple les travaux de l'école de Malhivert, la commune inscrit dans le cahier des charges une clause dite « d'insertion » qui précise que l'entreprise titulaire du marché doit favoriser l'embauche de demandeurs d'emploi. »

URBANISME et HABITAT : cela peut être différent

Dans notre commune désormais intégrée dans parc naturel régional du Vercors, le respect de l'environnement semble aller de soi.

Et pourtant, depuis le vote du Plan Local d'Urbanisme (le fameux PLU), des immeubles de standing viennent dénaturer le paysage. Une logique de développement raisonné pour l'avenir de notre planète implique un regroupement de logements individuels pour préserver les écosystèmes et faciliter les dessertes en transport en commun.

Mais, il existe plusieurs approches du logement collectif.

À « Vivre Ensemble à Claix », nous sommes en faveur de constructions respectueuses de l'environnement, préservant l'intimité de chacun et contribuant à une réduction des inégalités sociales.

Penser développement durable en terme d'habitat est une nécessité aujourd'hui afin de partager et préserver ce bel environnement que nous avons à Claix.



Comment mieux vivre ensemble à Claix ?

Des immeubles incluant des appartements de tailles différentes permettent une présence de toutes les générations selon les stades de la vie et les différentes situations familiales (étudiants, adultes avec ou sans enfants, personnes âgées, etc...).

La variété des modes d'accès au logement au sein d'un même quartier (locatif social, colocation, accession à la propriété) est source d'enrichissement pour chacun de nous. La mixité sociale contribue à plus de tolérance culturelle.

Par ailleurs, il est prouvé, par de nombreuses études urbanistiques, que les zones de partage dans un immeuble collectif, une résidence ou un quartier facilitent les contacts et donc le dialogue entre les habitants. Favoriser ou maintenir des espaces communs (cour intérieure, local vélos, salle de jeux pour les adolescents, jardin public, potager collectif, composteur, etc) au sein des projets immobiliers à venir est indispensable au mieux vivre ensemble à Claix.

Nous ferons entendre nos convictions sur le sujet.



Construire de manière concertée à Claix

Construire est nécessaire aujourd'hui à Claix pour partager les espaces agréables et préservés avec l'ensemble des habitants de la Métro. Mais, il est possible de construire de manière raisonnée en s'adaptant au patrimoine architectural de notre commune et en préservant l'esprit des hameaux.

Compte tenu d'une qualité environnementale dont nous bénéficions à Claix, nous devons être partie prenante du défi écologique qui préoccupe tous les pays aujourd'hui. « Vivre Ensemble à Claix » préconise de favoriser le partage d'espaces publics au sein des zones résidentielles, de structurer notre croissance urbaine et d'être maître d'ouvrage de projets immobiliers respectant l'environnement (matériaux locaux, chantiers peu énergivores, bâti bioclimatique, etc.). Parallèlement à cette approche urbanistique, il est essentiel de freiner la spéculation financière sur les logements, de se mobiliser pour sensibiliser les habitants au développement d'une économie locale et de mutualiser les constructions existantes et les équipements à venir (cantine de Malhivert, espace culturel).

L'habitat social passif ça existe, c'est possible pour Claix !

Concilier accession au logement des moins fortunés et réalisation architecturale respectueuse de l'environnement est une approche déjà en pratique dans l'agglomération. L'enjeu est d'amener les opérateurs de logement social à concevoir des ensembles d'habitation à faible consommation d'énergie avec des coûts de construction acceptables.

Un écoquartier : c'est à notre portée !

Le Grenelle de l'environnement incite les communes qui développent l'immobilier à construire au moins un écoquartier dans les années qui viennent. Un écoquartier, ou plus exactement quartier durable, a pour objectif de diminuer notre empreinte écologique, de favoriser la diversité sociale et de prendre en compte une dynamique économique (habiter, étudier, travailler et se ravitailler à proximité). Aujourd'hui, dans le cadre de l'adoption du plan local d'urbanisme, notre commune va construire 480 000 m² d'ici 20 ans. Alors pourquoi pas un écoquartier à Claix ?

Pour en savoir plus : <http://www.aurg.org>
Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise / Rubrique "quartiers durables de Rhône-Alpes"

L'habitat groupé : une autre façon d'habiter

Optimiser les surfaces construites pour privilégier l'environnement et mutualiser des espaces, telle est la philosophie de l'habitat groupé. À la fois écologique et convivial, ce groupement d'habitations permet tout en préservant l'intimité de chacun de réduire les dépenses énergétiques et de s'intégrer dans le paysage. Si chacun dispose de son propre logement ou petite maison, l'habitat groupé permet en plus de mettre en commun des espaces (exemple : un studio pour les invités), des équipements (un vidéoprojecteur, un coupe haies, etc.) ou des savoir-faire (bricolage, couture, baby-sitting...). Favoriser l'habitat collectif peut constituer pour notre commune un champ à privilégier pour mener des expériences alternatives : des habitats conçus et gérés par leurs habitants.

Exemple : à Meylan, les locataires de l'immeuble «les Béalières» disposent, en commun, d'une petite salle de gymnastique, d'une salle de jeux pour les enfants et d'un grand salon pour organiser des soirées !



Pour le développement durable au quotidien, rendez-vous sur : <http://www.tooeco.com>
Un site à la pointe de l'innovation en matière d'environnement, co-créé par une claixoise

Habiter et vieillir à Claix

En France, le vieillissement de la population et la perte d'autonomie sont des enjeux majeurs de notre politique publique d'urbanisme. En effet, les maisons de retraite et aides à domicile ne sont pas les seules solutions quand la famille n'habite pas près de ses aînés. De nouvelles formes de solidarité entre générations existent. Aujourd'hui à Claix, des personnes âgées sont seules à leur domicile dans des maisons trop grandes à chauffer, à entretenir, à nettoyer. Alors pourquoi ne pas partager son logement avec des familles monoparentales ou des étudiants pour se tenir compagnie et s'entraider dans un environnement agréable ?